

1. Outils d'aide au repérage et à la prise en charge

Urg'Ara vous invite à consulter le site suivant :

[Stopviolences-auvergne-rhone-alpes.fr](https://stopviolences-auvergne-rhone-alpes.fr)

Vous trouverez dans l'onglet « je suis professionnel-le » les informations nécessaires concernant le repérage et le signalement de violences, la rédaction d'attestation/certificat médical, ainsi que plusieurs outils d'information et de formation à destination des professionnels.

Ce lien peut également être partagé aux victimes de violences que vous pourriez être amené à prendre en charge : une partie leur est dédiée et recense des informations et sites utiles.

2. Cotations aux Urgences

Le codage diagnostic des violences intra-familiales est nécessaire pour permettre une traçabilité et une surveillance épidémiologique optimales.

5 codes ont été retenus afin de les repérer :

Code	Type de violences
T741	Séviées physiques
T742	Séviées sexuels
T743	Séviées psychologiques
T748	Autres syndromes dus à des mauvais traitements
T749	Sans précision